

n°108

AGENDA

Du 27 au 30 septembre à Lyon

FESTIVAL CINÉMA NOUVELLE GÉNÉRATION à L'Embarcadère

www.cinemanouvellegeneration.com

Du 28 septembre au 13 octobre à Vancouver (Canada)

25° VANCOUVER INTERNATIONAL FILM FESTIVAL www.viff.org

Du 7 au 8 octobre à Cannes

MIPCOM JUNIOR 2006 au Palais des Festivals www.mipcomjunior.com

Du 9 au 13 octobre à Cannes

MIPCOM 2006 au Palais des Festivals www.mipcom.com

Du 26 au 29 octobre à Dijon

16° RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE L'ARP www.larp.fr

Du 7 au 9 novembre à Paris

SATIS 2006 Salon des technologies et des solutions audiovisuelles à Paris Expo – Porte de Versailles (Hall 5)

www.satis-expo.com

Le 13 novembre à Paris

13E RENCONTRES DE LA CST (deuxième journée) à la Cinémathèque française Inscriptions : accueil@cst.fr Informations : www.cst.fr

Du 21 au 23 novembre à Budapest (Hongrie)

ACF 2006 Audiovisual Creative Fair www.acf.be / www.acf-hu.net

POURSUIVONS NOS COMBATS AVEC CONVIVIALITÉ!

Comme tout le monde le sait maintenant, Yves Louchez a pris sa retraite le 31 août 2006 et le conseil d'administration de la CST m'a nommé pour le remplacer à son poste de délégué général de notre association. Il est de bon ton, dans ce cas, de faire l'éloge de son prédécesseur. Contre toute attente, c'est ce que je ferai.

Non parce que Yves était depuis longtemps un ami, mais plutôt parce que je dois constater, comme toute la profession, que la CST d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec celle que j'ai connue lorsque j'ai « démarré » dans le cinéma. Ses activités se sont multipliées ; et elle est passée du simple contrôle technique à l'expertise, l'innovation, la veille technologique. Elle a su accompagner l'envol des nouvelles technologies et s'imposer dans tous les débats comme un partenaire indispensable, dont l'action est axée sur une vision collective de notre profession.

Cette évolution, nous la devons bien sûr au dynamisme de nos adhérents et à leur travail sur de nombreux dossiers ; nous la devons aux membres du conseil et du bureau, qui ont su organiser la CST pour qu'elle puisse répondre efficacement aux nouvelles actions qu'elle se donne à réaliser ; nous la devons à l'équipe permanente qui a accompagné ces évolutions au quotidien. Nous la devons aussi à notre président, Pierre-William Glenn, qui, sans relâche, a défendu une CST moderne et une évolution technique à la hauteur d'une cinématographie de haute qualité. Bien sûr, nous la devons à Yves, qui a eu, pendant presque dix ans, la délicate charge de mettre en musique toutes ces volontés et ces énergies.

Délicate tâche qu'avec vous je vais devoir continuer. Car j'ai bien compris qu'il n'est pas question que notre CST s'arrête en si bon chemin ni ne se repose sur ses lauriers. D'énormes dossiers frappent déjà à la porte et demandent à être urgemment entendus. En premier lieu, le numérique. La CST est déjà très présente sur cette révolution en marche de la production, la distribution et, bien sûr, l'exploitation. Le rapport Goudineau, qui synthétise avec beaucoup de pragmatisme et de lucidité les enjeux divers et complexes du « passage » au numérique, nous montre aussi que la CST doit avoir son rôle à jouer dans cette évolution. Plus que jamais, nous devons être aux côtés des acteurs de ce processus et garantir que la chaîne du numérique permette de conserver et développer la liberté et l'indépendance de chacun : c'est cet esprit qui caractérise notre cinéma comme notre production audiovisuelle, et qui a permis aux plus belles œuvres de voir le jour.

Nous devons donc faire évoluer la CST, son équipe et son organisation, afin de répondre à ce défi. Nous devons défendre une technique (techniciens et industries) qui accompagne notre cinématographie et notre audiovisuel, développe des contacts de plus en plus étroits avec nos amis européens et du monde. Sur l'ensemble des débats, la CST doit être présente pour donner sa vision des choses, son expertise et son savoir-faire.

Enfin, il faut rappeler que le numérique va se développer dans toutes les régions de France, dans chaque salle de cinéma. Nous devons accompagner ce mouvement, écouter les exploitants et tout faire pour répondre à leurs questions de terrain. L'enjeu est important, car, pour se développer dans de bonnes conditions, le numérique doit devenir une technique capable d'affronter le quotidien de cinq séances par jour et par salle avec facilité et convivialité.

Un joli mot que ce dernier pour terminer cet éditorial : poursuivons nos combats avec convivialité !

♦ Laurent Hébert, délégué général



SOMMAIRE

13 ^e Rencontres de la CST :
du scénario à la techniquep. 3
Siggraph 2006: l'algorithme dans la peaup. 4
HD/Super 16 : élargir le débat
Quand le cinéma piège tous nos sensp. 8
Propositions pour une histoire des techniques du cinémap. 10
Tribune libre : Association pour la promotion du cinéma ?p. 11
Niveaux sonores en sallesp. 12
Comptes rendus de lecturep. 13
Brèves

Le n° 109 de La Lettre paraîtra en novembre 2006.

Commission supérieure technique de l'image et du son

22-24, avenue de Saint-Ouen, 75018 Paris

Tél.: 01 53 04 44 00 Télécopie: 01 53 04 44 10 Nous écrire: redaction@cst.fr Consulter: www.cst.fr

N° 108

Directeur de la publication :

Laurent Hébert.

Secrétaire de rédaction :

Valérie Seine.

Comité de rédaction :

René Broca, Alain Coiffier, Jean-Jacques Compère, Christian Guillon, Laurent Hébert, Christian Jacquemart, Yves Louchez, Philippe Loranchet.

Ce numéro a été coordonné par :

Christian Jacquemart

Avec la collaboration de :

Gilles Arnaud, Hervé Bernard, Alain Besse,

Dominique Bloch, René Broca, Jean-Jacques Compère, François Ede, Laurent Hébert, Jean-Baptiste Hennion, Henri Lanoë, Pierre Lavoix, Yves Louchez.

Maquette: Manuel Calmes.

Imprimerie: Delubac-Diffusion Paris.

Siret 382 269 900 00033 Dépôt légal : septembre 2006

UN NOUVEAU PROJET POUR LA CST?

ans un précédent article de *La Lettre* (n° 104), nous nous sommes fait l'écho du financement par le gouvernement de 73 projets de recherche et développement réservés aux pôles de compétitivité.

A l'occasion de l'adhésion du Comité d'expansion économique de la Seine-Saint-Denis (Comex) au collège des membres associés de la CST, il convient de revenir sur le pôle de compétitivité de la Seine-Saint-Denis.

La description des entreprises de la filière de l'image et des industries cinématographiques du nord-est parisien révèle un potentiel de développement économique rare, situé au centre de l'Europe. La production cinématographique nationale et internationale ne s'y trompe pas : il suffit de voir la liste et la variété des films produit en Ile-de-France, et plus précisément sur le site de Seine-Saint-Denis (*Renaissance*, *Munich*, *Un long dimanche de fiançailles...*). Cette liste comprend aussi bien des films tournés en studio que des réalisations en animation et images de synthèse.

En s'appuyant, en particulier, sur deux sites majeurs, la Cité européenne du cinéma (créée par Luc Besson) et la plate-forme cinéma numérique de l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière (ENSLL), s'est constitué Cap Digital, un pole de compétitivité à vocation mondiale. Avec l'aide des pouvoirs publics, des laboratoires de recherche publics ou privés et, bien sûr, des entreprises de la filière, Cap Digital se donne comme objectif de placer la région parisienne comme leader en Europe dans le monde des métiers de l'image.

La CST, avec ses deux dossiers de recherche et développement (Codicille et ISA), se doit de participer à cette « chaîne de l'image ».

Yves Louchez,

membre du département Imagerie numérique et multimédia

BRÈVE

MARC PITON DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL D'UNIFRANCE

A l'occasion de sa réélection en tant que présidente d'Unifrance en juillet dernier, Margaret Menegoz a nommé Marc Piton délégué général.

Marc Piton assurait précédemment les fonctions de délégué général adjoint au sein d'Unifrance, depuis décembre 2004. Il remplace désormais Véronique Bouffard.





LE DÉPARTEMENT MULTIMÉDIA EST INTÉGRÉ AU DÉPARTEMENT IMAGERIE ÉLECTRONIQUE

Le conseil d'administration de la CST a fait parvenir, en juillet dernier, la lettre suivante aux membres du département Multimédia:

- « Cher adhérent, membre du département Multimédia,
- « Le conseil d'administration a constaté la baisse de fréquentation des réunions de votre département au cours des deux dernières années. Depuis les élections des administrateurs représentant leurs départements en 2005, le nombre de réunions s'est réduit en peau de chagrin, jusqu'à ce qu'aucune ne soit à ce jour tenue en 2006.
- « En mars dernier, le conseil d'administration a demandé à votre représentant de vous contacter pour comprendre les raisons de cette désaffection et pouvoir envisager les décisions à prendre.
- « N'ayant eu aucune réponse de sa part lors du conseil d'administration du 1^{er} juin, nous avons voté la dissolution de votre département en même temps que son intégration au département Imagerie électronique. Celui-ci prendra désormais l'intitulé Imagerie numérique et multimédia.
- « Le nouveau conseil d'administration issu de l'assemblée générale du 22 juin confirme cette décision.
- « Au regard de nos statuts et de notre règlement intérieur, le département est donc dissout à partir du 1^{er} octobre. Compte tenu de cette décision, vous devenez automatiquement membre du département Imagerie numérique et multimédia.
- « Si cela ne vous convient pas, vous pouvez demander – en fonction du paragraphe 7 du règlement intérieur – à entrer dans un autre département ; celui-ci se réserve le droit de vous accepter.
- « Vous pouvez également tenter de réunir à nouveau au moins quinze adhérents, soit pour revivifier le département Multimédia sur une nouvelle base, soit pour tenter de créer -

dans les mêmes conditions - un département avec un nouveau contenu. Dans ces deux cas, il vous faudra obtenir l'aval du conseil d'administration, qui est seul habilité à légitimer la création d'un département. Sans réponse de votre part, nous vous compterons parmi les membres actifs, pour l'année 2006, du département Imagerie numérique et multimédia.

- « Recevez, cher adhérent, nos salutations distinguées.
- « Le conseil d'administration.
- « P.S. La répartition des administrateurs au conseil d'administration ne tiendra compte de ces évolutions qu'après les prochaines élections des administrateurs représentant les départements, élections prévues en mai ou juin 2007. »

NOUVELLE ADRESSE POUR L'ADRC

Le siège de l'ADRC (Agence de développement régional du cinéma) vient d'être transféré au 58 rue Pierre Charron, 75008 Paris.

Mais, hormis cette nouvelle adresse postale, les autres coordonnées de l'Agence ne changent pas. Ainsi, le numéro du standard général reste le 01 56 89 20 30, et le numéro de télécopie général le 01 56 89 20 40. De même, les numéros d'appel direct des différents interlocuteurs, ainsi que leurs adresses électroniques, ne sont pas modifiés.

Site Internet: www.adrc-asso.org

FILM FRANCE: NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Commission nationale du Film France (CNFF) a procédé, le 11 juillet dernier, à l'élection de son nouveau conseil d'administration. Son président, Nicolas Traube, a été réélu.

Ont par ailleurs été élues au conseil d'administration, pour trois ans, les personnalités qualifiées suivantes : Myléna Poylo, Frédéric Brillion, David Kodsi, Christian Charret, Roger Planchon, Bertrand Dormoy, Alain Terzian et Nicolas Traube.

Rappelons que le rôle de la CNFF est de faciliter les tournages étrangers et nationaux sur le territoire français. Le président de la CST est membre de droit du conseil d'administration de la CNFF

LA CST TRÈS PRÉSENTE AU MAROC

Le Maroc souhaite, depuis bientôt dix ans, se doter d'un centre de formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel. Depuis octobre 2005, Dominique Bloch et Yves Louchez travaillent à une réponse adaptée au développement du cinéma et de l'audiovisuel public marocain.

Un premier rapport a été remis début janvier 2006. Il faisait le point sur la situation du développement, l'économie du secteur, et procédait à quelques recommandations.

Depuis le mois de mai dernier, à la suite de diverses missions sur place, une proposition de mise en place d'un institut supérieur (bac +3) permettant aux étudiant d'obtenir une licence professionnelle est à l'étude.

Les experts français travaillent en coordination avec deux experts marocains et en étroite relation avec l'Ampac (Association marocaine des professionnels de l'audiovisuel et du cinéma). Un rapport d'opportunité a été rédigé et transmis aux autorités marocaines.

Si ce projet voit le jour, il serait largement soutenu dans sa phase de mise en œuvre par la France, via l'Agence française de développement (AFD). Rappelons qu'une étude avait été effectuée et un rapport rédigé par Christian Ninaud sur les améliorations à apporter au laboratoire du Centre cinématographique marocain (CCM). La CST apporte aussi son aide et son expertise pour les aspects techniques concernant la mise en place de l'Ecole supérieure des arts visuels de Marrakech, dirigée par Vincent Mellili, qui va ouvrir ses portes très prochainement.

NOS PARTENAIRES













SONY



Kodak

Panasonic

